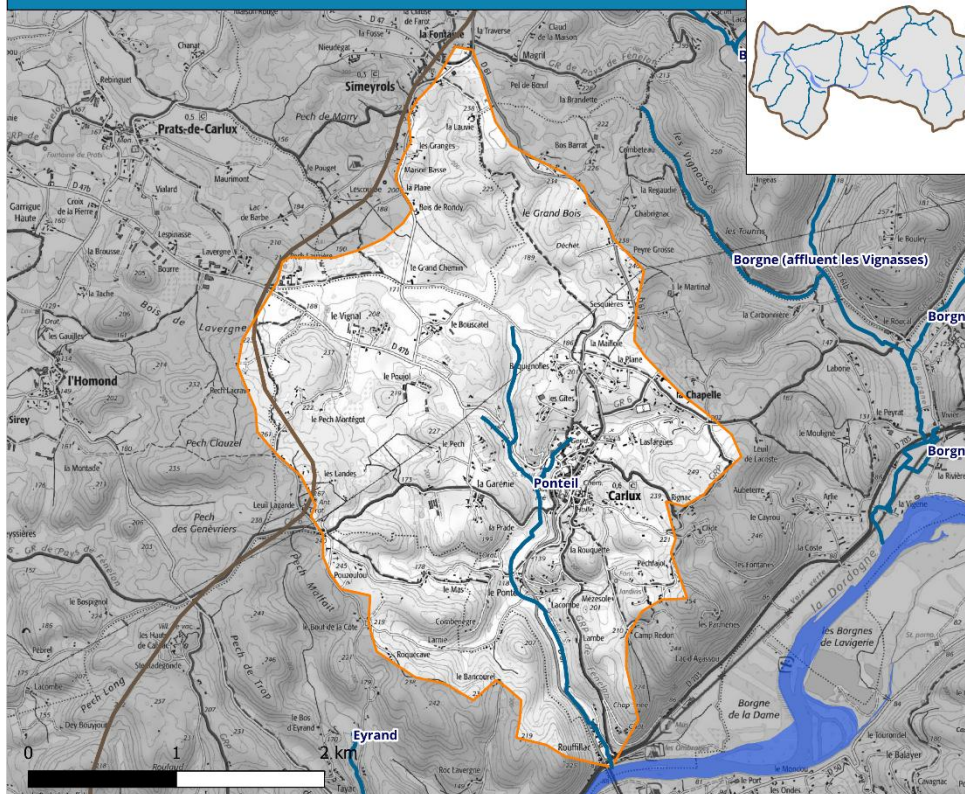


LE PONTEIL

Nom du cours d'eau	Le Ponteil
Affluents	2 micro-affluents sans nom
Autres noms connus ou anciens	Non
Longueur lit principal + affluents	4 203 mètres
Linéaire de dérivations parallèles	Non
Com. Com.	Pays de Fénelon
Communes concernées	Carlux
Masse d'eau	FRFR349B : « La Dordogne du confluent du Tournefeuille au confluent de la Vézère »
Statut	Domaine privé
Catégorie piscicole	2 ^{ème} catégorie. Absence de faune piscicole.
Hydrologie (pérenne / assecs)	Assecs estivaux
Présence de zones humides	Oui
Source(s) : - origine (captée, ZH, résurgence) - altitude	Source Ouest : zone humide 150 m Source Est : rupture de pente 147 m
Dénivelé	65 mètres
Confluence avec Dordogne : continuité altitude	Très mauvaise (perchée) 85 m
Orientation	Nord - Sud
Date état des lieux	05/02/2025

Localisation - Ponteil



- Cours d'eau du PPG
- Dordogne
- Bassin versant
- Périmètre du SMETAP

1. Situation générale

Le Ponteil est un petit cours d'eau non pérenne d'un linéaire d'environ 4,2 km, affluents compris. L'intégralité de ses écoulements se situe sur la commune de Carlux. Il est alimenté par deux sources situées en amont de Carlux puis rejoint par un petit affluent pérenne en contrebas du bourg. Toujours selon un axe Nord-Sud, il descend une petite combe longée par la RD 61 puis rejoint ensuite la Dordogne rive droite, au niveau du hameau et du pont de Rouffillac. Le secteur situé en amont de ce bourg voit le ruisseau emprunter intégralement la dérivation d'un ancien moulin, largement "perchée" sur un important linéaire de presque 600 mètres. En contrebas, le talweg originel du Ponteil n'existe plus, depuis longtemps apparemment.

La traversée du bourg de Rouffillac accumule des dysfonctionnements d'ordre hydraulique : habitations et jardins en lieu et place du lit mineur, ruisseau déplacé hors talweg, rectifié, rectiligne avec plusieurs angles droits, sous-dimensionnement du gabarit du lit mineur, sous-dimensionnement de plusieurs ouvrages (buses) dont certains sont abandonnés et/ou colmatés et/ou dégradés, avec d'importants linéaires souterrains, de l'absence d'entretien du lit et des berges, ... Si tous ces dysfonctionnements n'apparaissent pas forcément problématiques en conditions habituelles d'écoulement (ruisseau à faible débit, voire parfois assec), les épisodes pluvieux intenses, comme celui de la tempête Nils des 12 et 13 février 2026, peuvent mettre en évidence les conséquences de ces dysfonctionnements. En effet, cet événement climatique a engendré différentes perturbations sur cette partie aval du ruisseau : plusieurs brèches se sont créées sur la dérivation perchée des moulins de Lasserre, la traversée du bourg de Rouffillac a également été perturbée avec les problèmes de sous-dimensionnement du gabarit du lit mineur et de certains ouvrages, freinant les écoulements en inondant quelques propriétés et créant la chute d'un grand mur au niveau de l'ancien terrain de tennis.

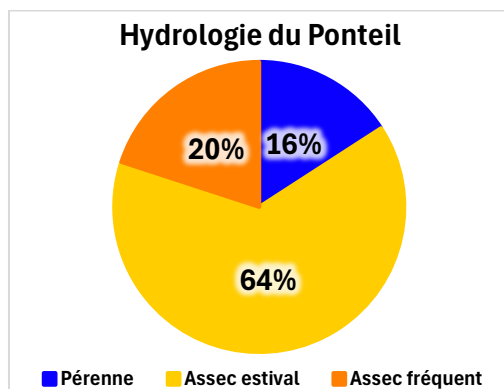
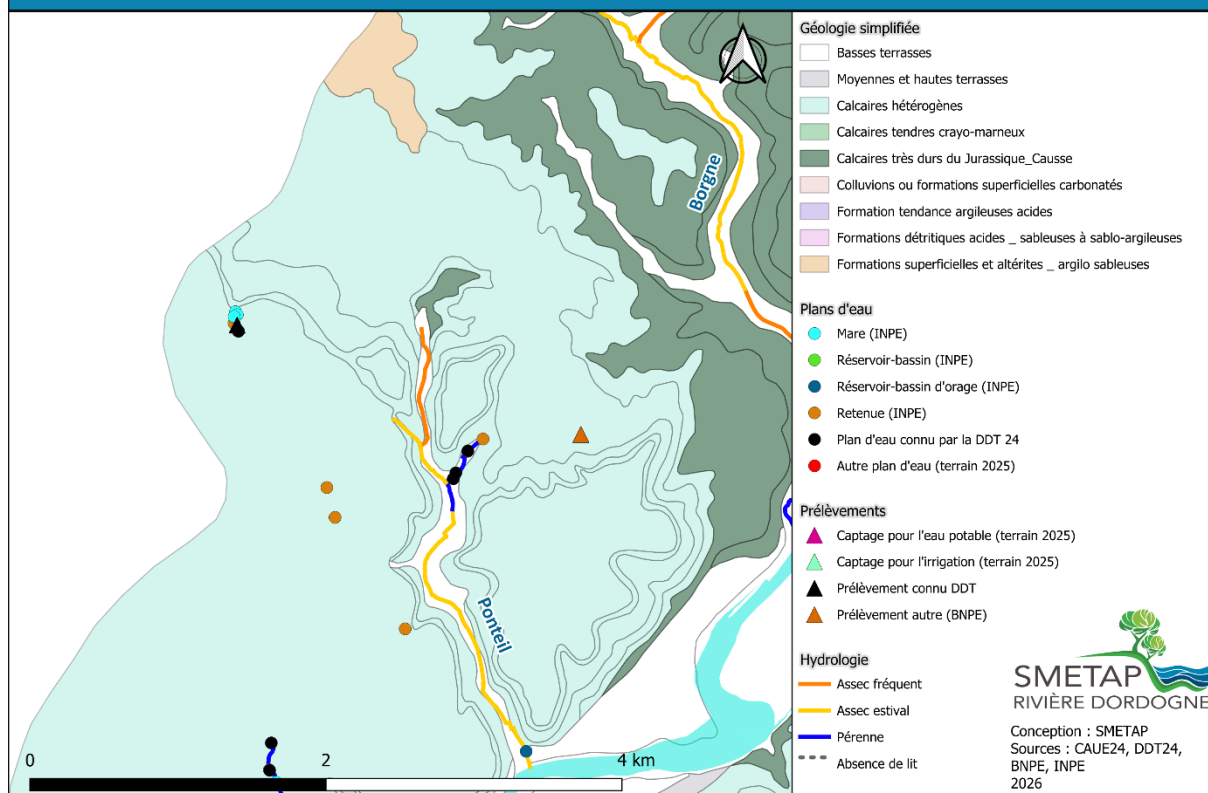
2. Hydrologie

La source du Ponteil telle qu'indiquée sur la carte IGN, entre les hameaux de "Béquignolles" et celui de "Bouscatel", n'est en fait qu'une combe sèche, alimentée uniquement lors d'épisodes pluvieux d'importance, il est en assec quasi-permanent et son lit mineur parfois inexistant.

Le véritable mais relatif apport provient d'une petite vallée voisine, au lieu-dit "Le Poujol" où sont présents deux étangs puis une prairie humide se dirigeant en contrebas à l'Est du hameau du "Pech", c'est à partir de ce secteur que l'écoulement, souterrain jusque-là, devient visible lorsqu'il ne subit pas d'assecs estivaux.

A environ 300 mètres en aval de la jonction de ces deux bras, un petit affluent pérenne rive gauche arrive du bourg de Carlux (vers la gendarmerie), il alimente successivement deux petits étangs puis les deux lagunes de la station d'épuration pour enfin rejoindre le Ponteil. Son faible apport ne permet cependant pas la pérennité du ruisseau qui, au niveau de la route allant vers "La Garénie", voit son écoulement disparaître en période estivale, et ce, jusqu'à la confluence avec la Dordogne. Ce sont ainsi un peu moins de 90 % du linéaire du Ponteil qui sont concernés par des assecs estivaux, voire fréquents.

Caractéristiques hydrologiques et pressions - Ponteil



Source Ouest du Ponteil

3. Hydromorphologie et lit mineur

Le bras issu de "Béquignolles" présente un petit lit mineur très colmaté et quasiment disparu, il reste cependant naturel et dans son talweg en sa moitié supérieure puis se retrouve légèrement "perché" (hors talweg naturel) ensuite pour disparaître jusqu'à sa jonction avec l'écoulement issu du "Pech". Ce dernier présente un aspect semblable : naturel en amont, avec prairies humides et écoulement diffus sans lit mineur, puis avec un lit étroit (0,20 m de large) et légèrement rectifié en aval.



Lit mineur quasi inexistant, aval de Béquignolles

Le lit du Ponteil adopte ensuite un tracé assez rectiligne, inhérent à quelques rectifications passées, sans toutefois avoir subi de recalibrage important : son gabarit reste conforme à celui de cours d'eau de même taille et débit. On notera la présence d'un petit étang au fil de l'eau en amont direct de la route allant vers "La Garénie", celui-ci connaît des dysfonctionnements d'ouvrages colmatés à sa sortie, engendrant des débordements sur la route.

A partir du lieu-dit "Le Ponteil", le ruisseau a été déplacé hors de son talweg, qu'il ne retrouvera qu'en amont de "Rouffillac" pour une courte durée. Cette situation s'explique par la présence de trois anciens moulins : le moulin de Ponteil, dont le bief-étang (pourtant d'importance comme décrit sur le cadastre napoléonien) a été effacé, et, à 500 mètres en amont du bourg de Rouffillac, les deux moulins de Lasserre. Concernant ces derniers moulins, le lit naturel du cours d'eau est effacé et l'écoulement passe en totalité dans l'ancienne dérivation perchée (en moyenne de 2 mètres au-dessus du talweg naturel dans la partie aval) du moulin sur un linéaire de 600 mètres.

Enfin, dès son arrivée au bourg de Rouffillac, le Ponteil se retrouve en contexte urbanisé avec un tracé et un gabarit rectifié et des passages souterrains sous les infrastructures de la RD 703 et de la véloroute-voie verte. Passé ces traversées, le Ponteil rejoint la Dordogne en amont direct du pont de Rouffillac par une buse béton à flanc de coteau, sans contacter la plaine alluviale de la Dordogne et sans réelle connexion avec la rivière : absence de continuité.

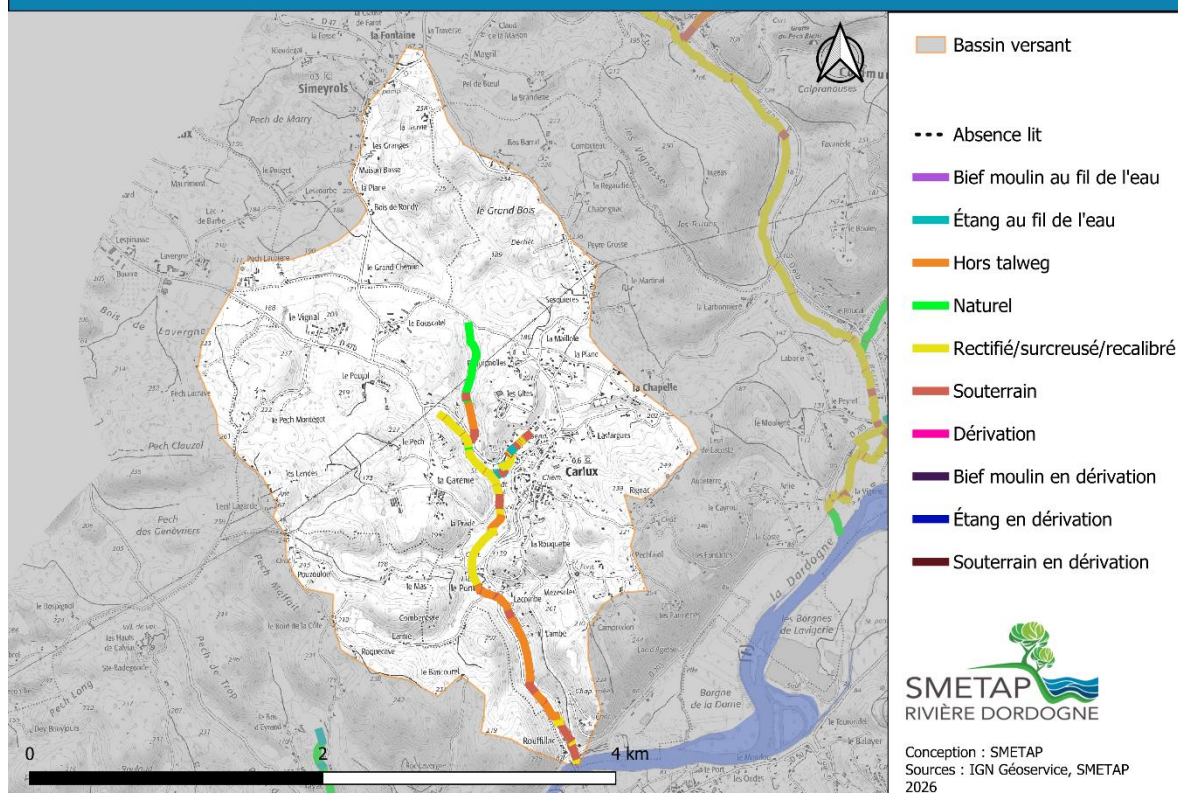
Ainsi, plus de la moitié du linéaire du Ponteil adopte un profil rectifié et/ou hors talweg naturel.

Le substrat du Ponteil est essentiellement constitué d'une granulométrie fine (limon-argile et sable) sur 69 % de son linéaire. Seul un secteur de la partie médiane bénéficie de matériaux un peu plus grossiers de type graviers. La partie aval, urbanisée, voit ses écoulements emprunter un substrat artificiel (passage dans des buses ou dalots béton).

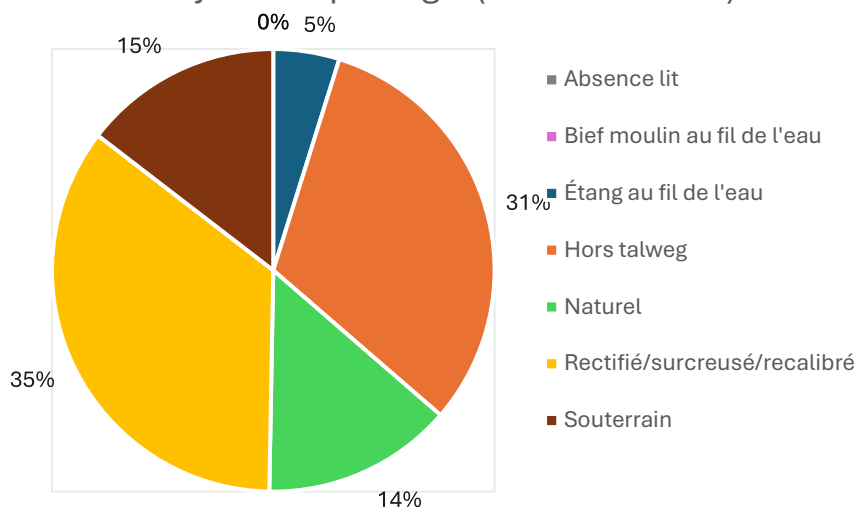
L'état de colmatage du Ponteil offre une répartition assez équilibrée entre les secteurs faiblement, moyennement et fortement colmatés. Le secteur le plus touché concerne l'amont du bras de "Béquignolles", sans véritable enjeu au vu de la très faible hydrologie de ce secteur. On notera également un colmatage important sur un court tronçon de la partie urbanisée de Rouffillac.

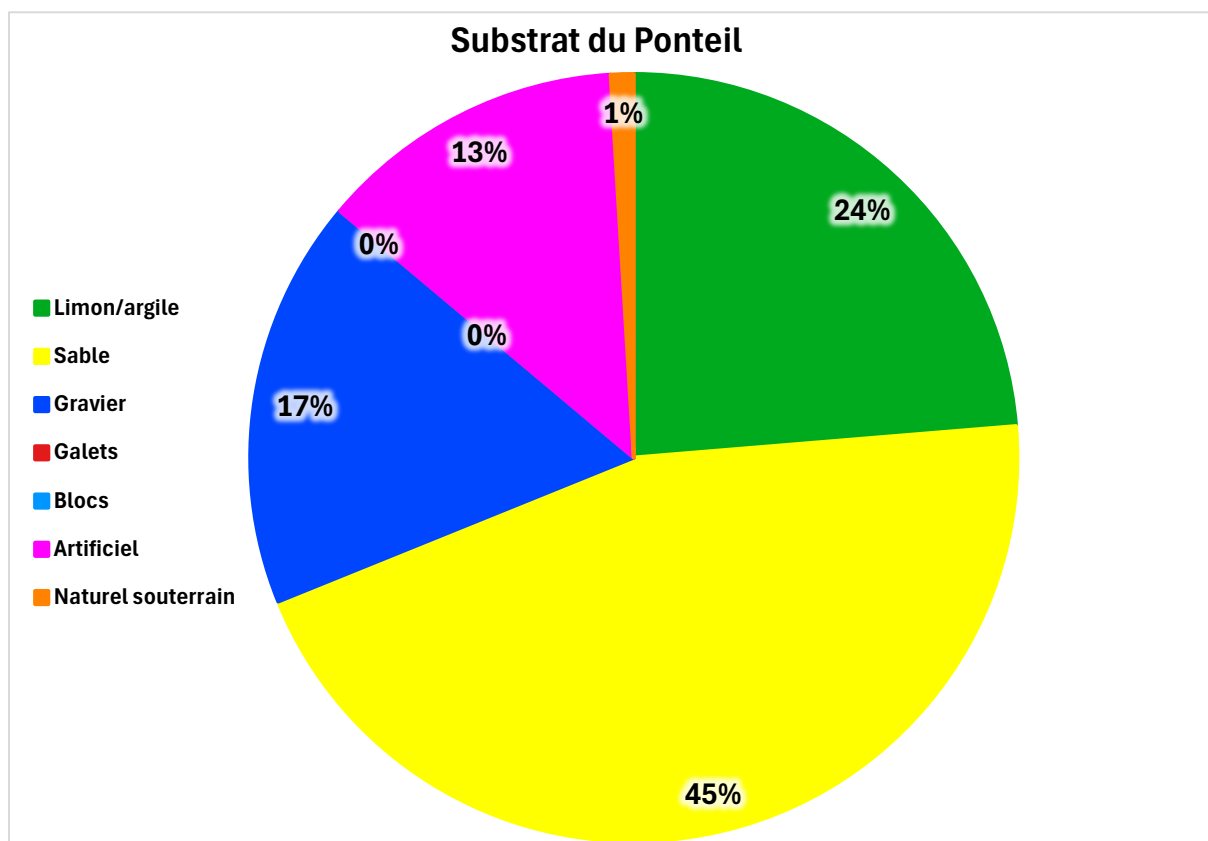
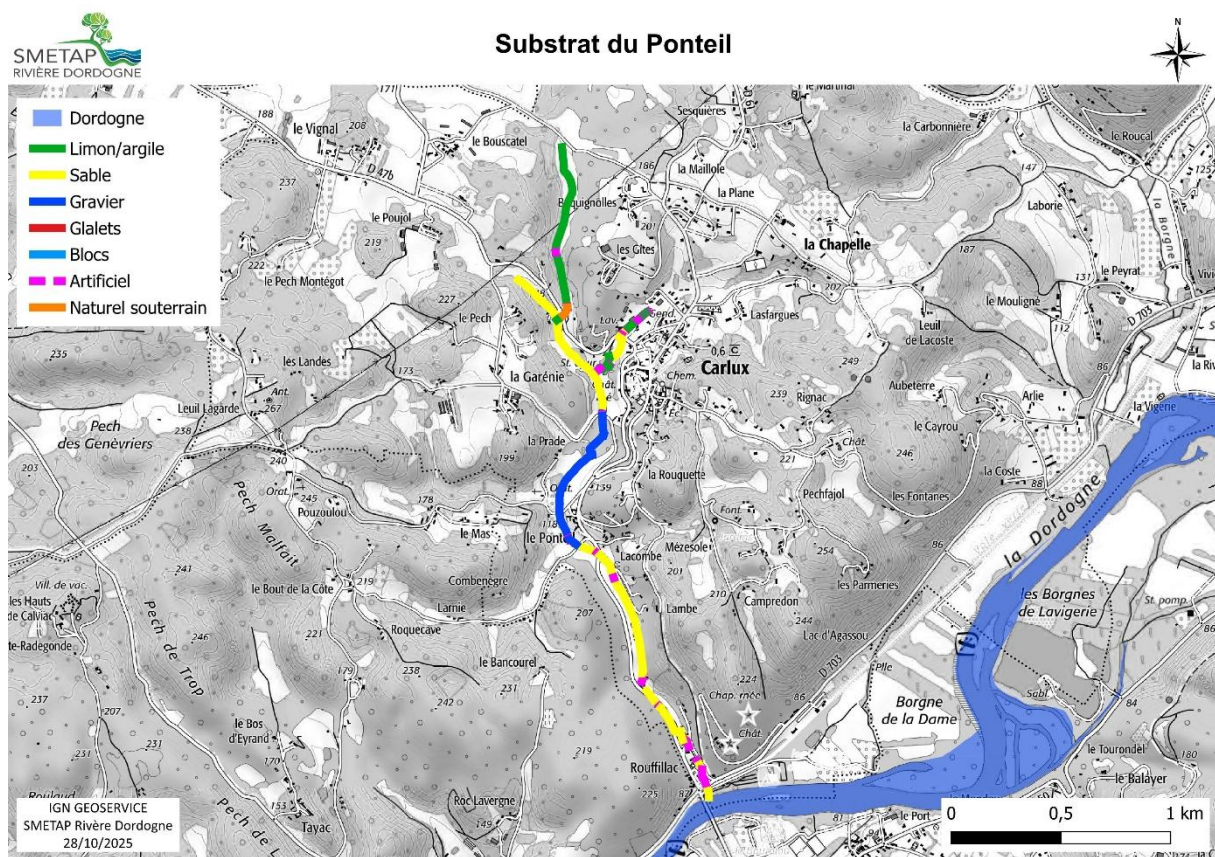
Aucun embâcle ni seuil n'ont été recensés sur le Ponteil. Deux chutes artificielles ont été relevées, la première concerne la restitution du moulin de Lasserre amont en sortie de la dérivation perchée, sa hauteur est de 2 mètres. La seconde, d'une hauteur de 3 mètres correspond à un ouvrage bâti situé juste en amont de la RD 703. L'importante artificialisation du cours d'eau, son hydrologie intermittente et les dysfonctionnements relevés sur ce secteur contribuent à atténuer l'importance des enjeux écologiques sur ce site et limitent la plus-value qu'apporterait une intervention, de surcroît onéreuse au regard des linéaires concernés.

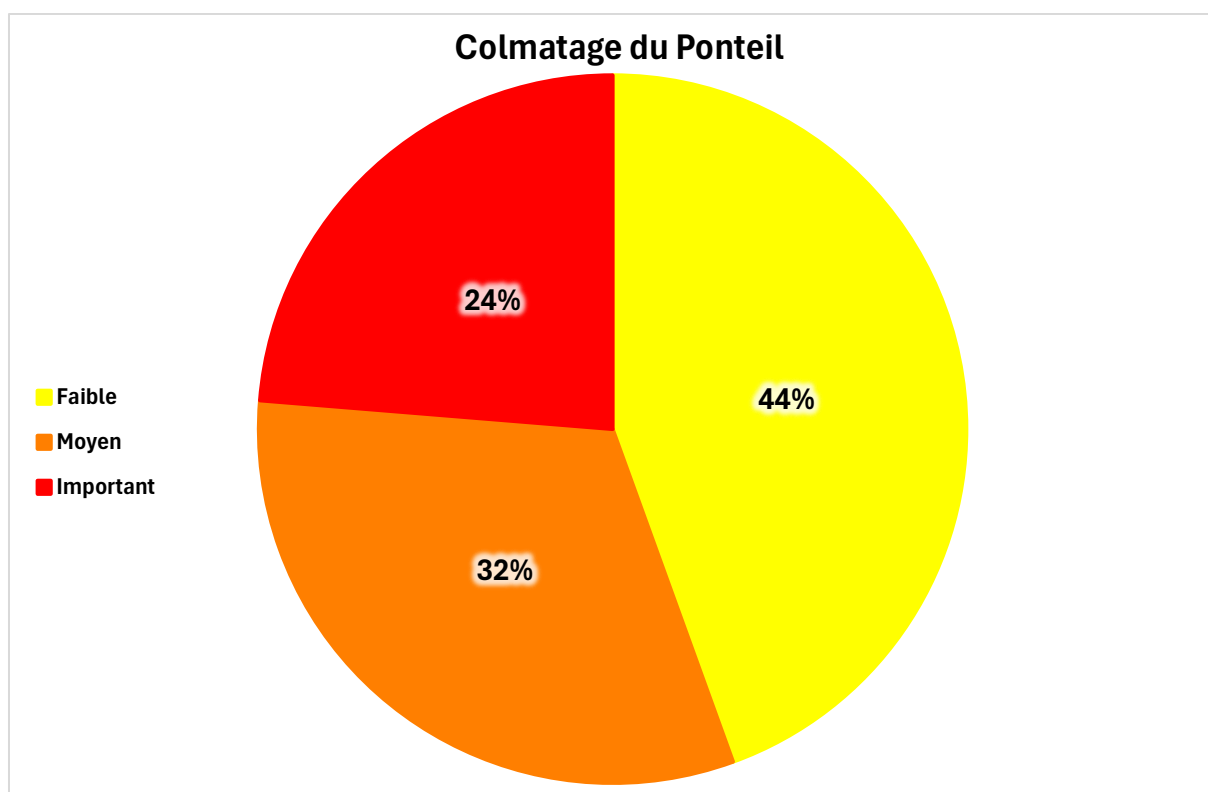
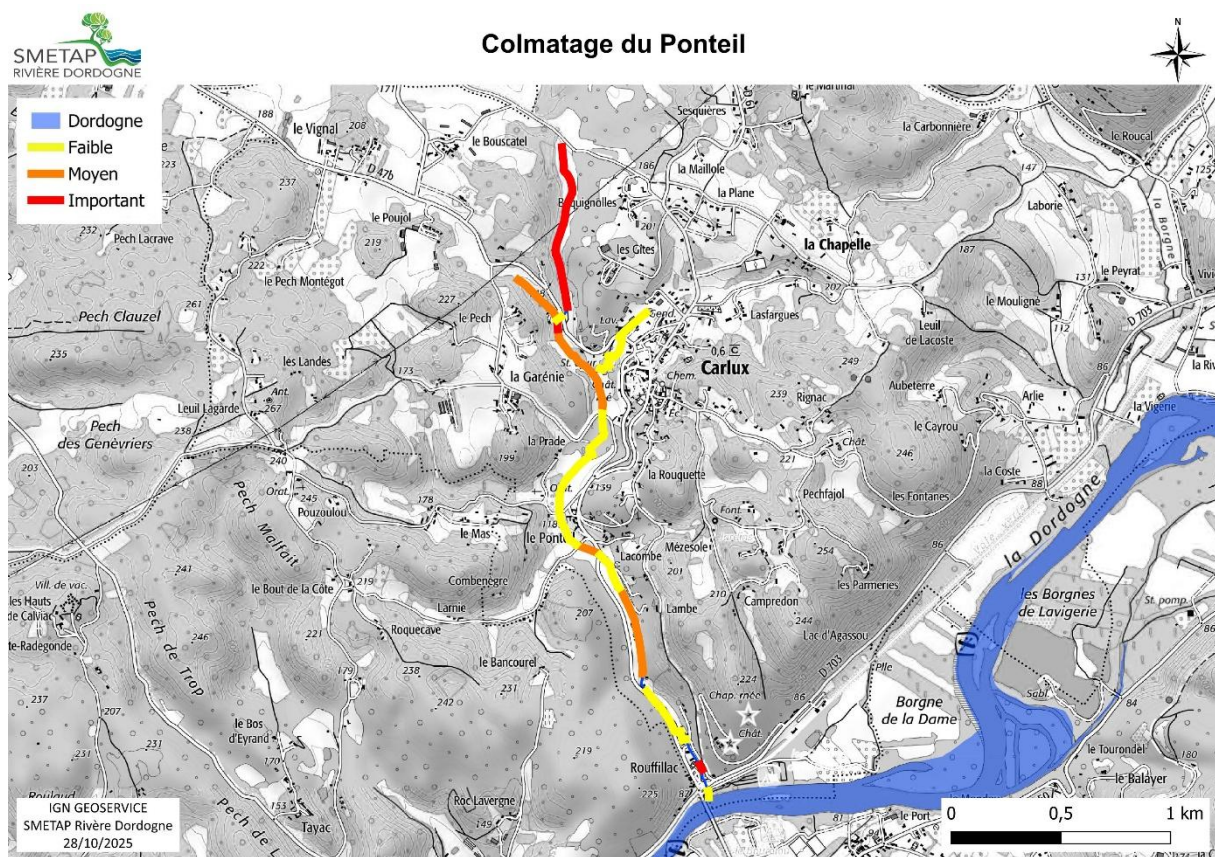
Hydromorphologie - Ponteil

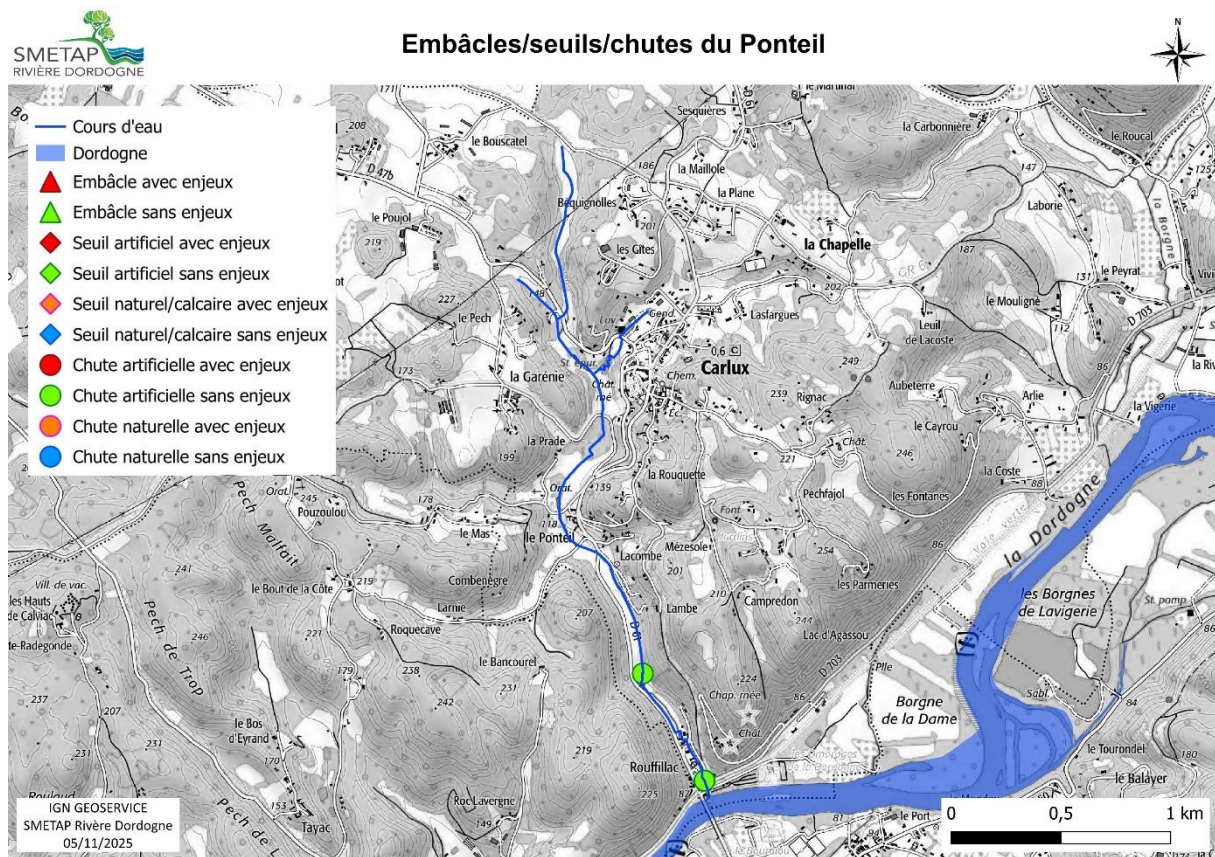


Hydromorphologie (hors dérivation)









Le Ponteil hors talweg, écoulement dans la dérivation, amont moulin de Lasserre

4. Ouvrages

Les trois anciens moulins ont été évoqués au chapitre 3. A noter cependant que la buse de traversée de la route située juste en amont du moulin de Ponteil est équipée d'une grille en sa partie amont, dont la présence ne semble pas (ou plus) pertinente. Son état actuel ne pose pas de problème mais celle-ci pourrait à l'avenir se colmater et perturber l'écoulement.

Plus de trente ouvrages ont été recensés sur le cours du Ponteil, une grande majorité s'avère en état fonctionnel. Cinq d'entre eux, des buses, sont dégradés mais seulement un est à l'origine de dysfonctionnements, il s'agit d'une buse traversant la route de la "Garénie" en aval direct de l'étang, dégradée et colmatée, avec débordement quasi-permanent sur la route.



Buses colmatées en sortie d'étang avec débordement sur la route

Le seul ouvrage bloquant se situe au niveau du bourg de Rouffillac, en amont de l'ancienne piscine, où une buse, très colmatée par des débris et autres gravats, est responsable de débordements du ruisseau, alors que celui-ci transite en écoulement souterrain à cet endroit.

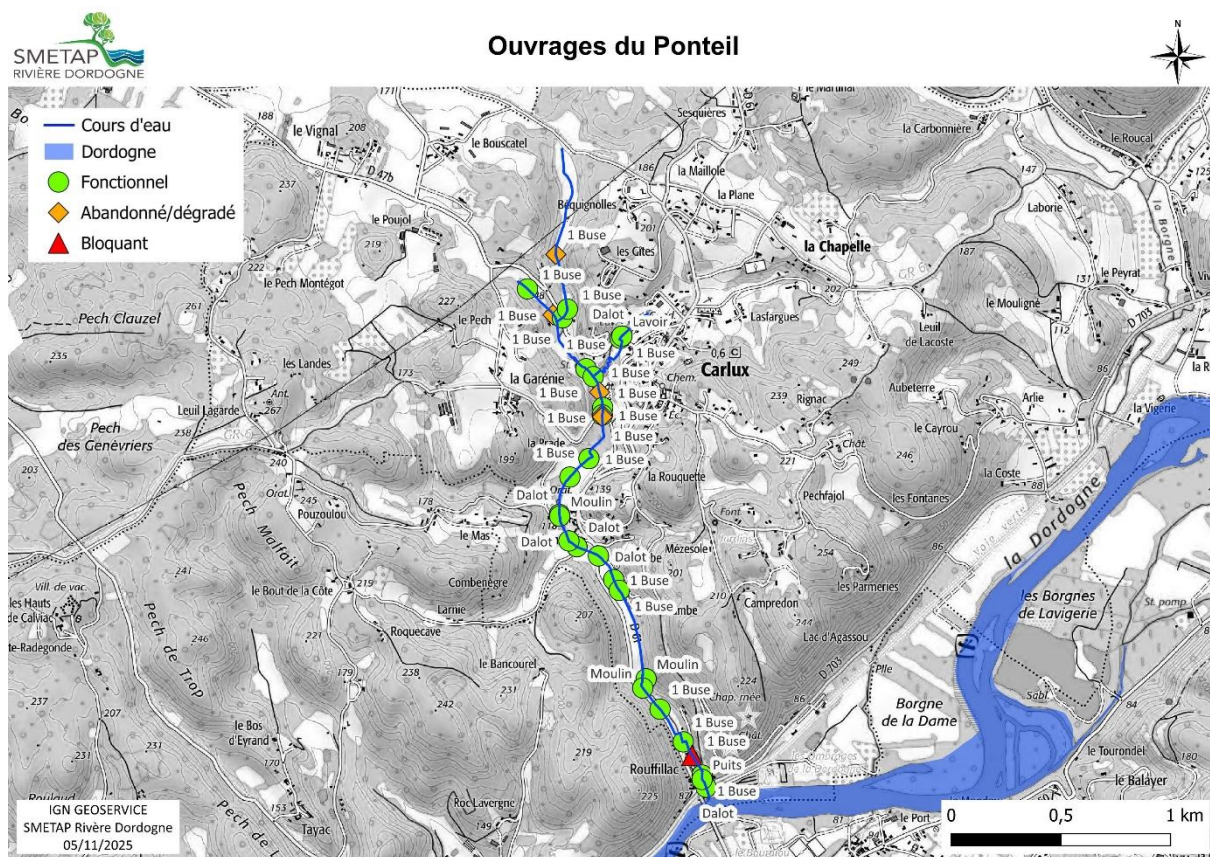
Juste en aval, entre l'ancienne piscine et la RD 703, on note la présence surprenante d'un puits dans lequel l'écoulement du ruisseau a été dirigé. Il s'avère cependant que les flux de ce puits ne sont pas maîtrisés car l'eau débordante se dirige au ras d'une habitation dont elle inonde la cour extérieure avant de disparaître par le réseau souterrain d'eaux pluviales.



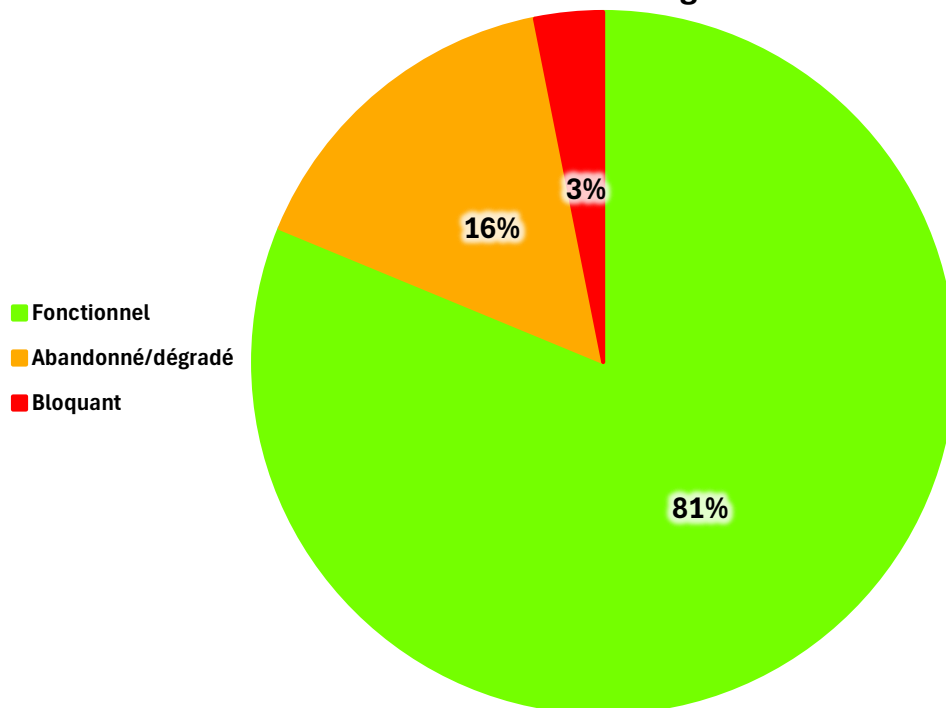
Débordement du puits vers l'habitation



Buse servant de traversée du cours d'eau par les bovins



Fonctionnalité des ouvrages du Ponteil



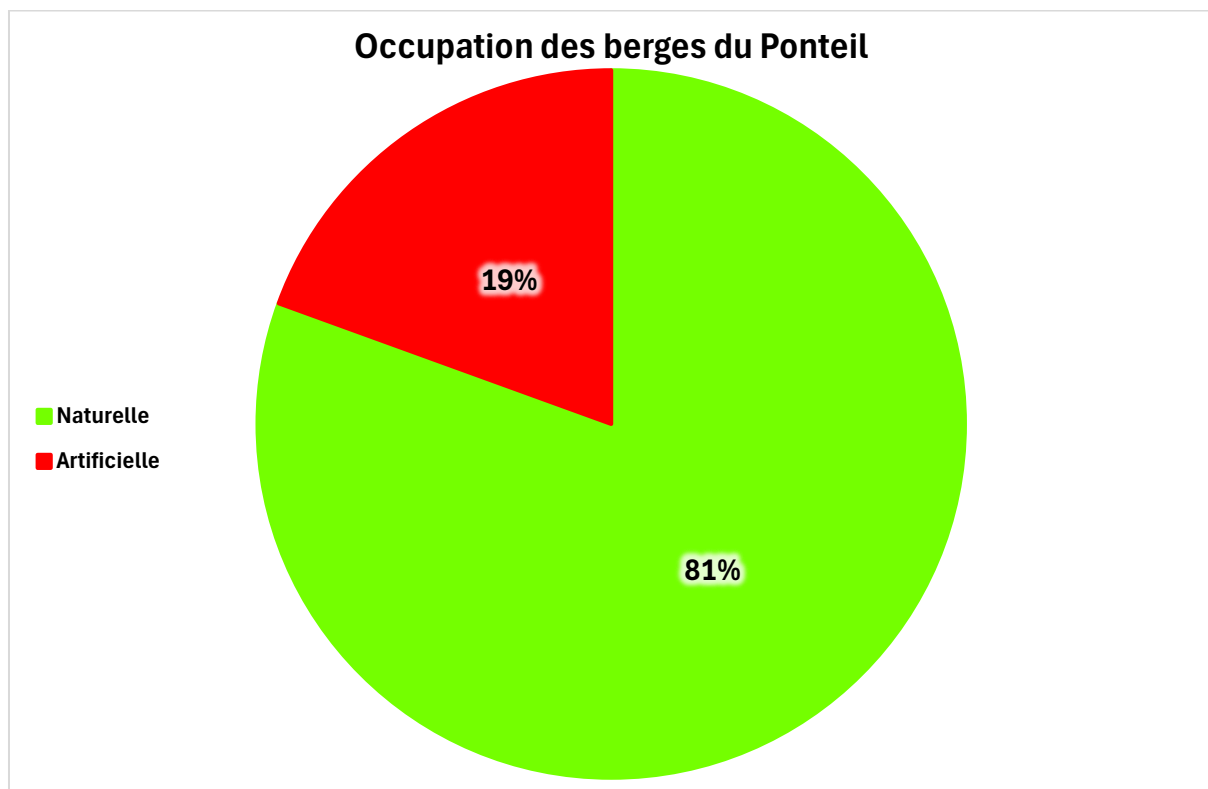
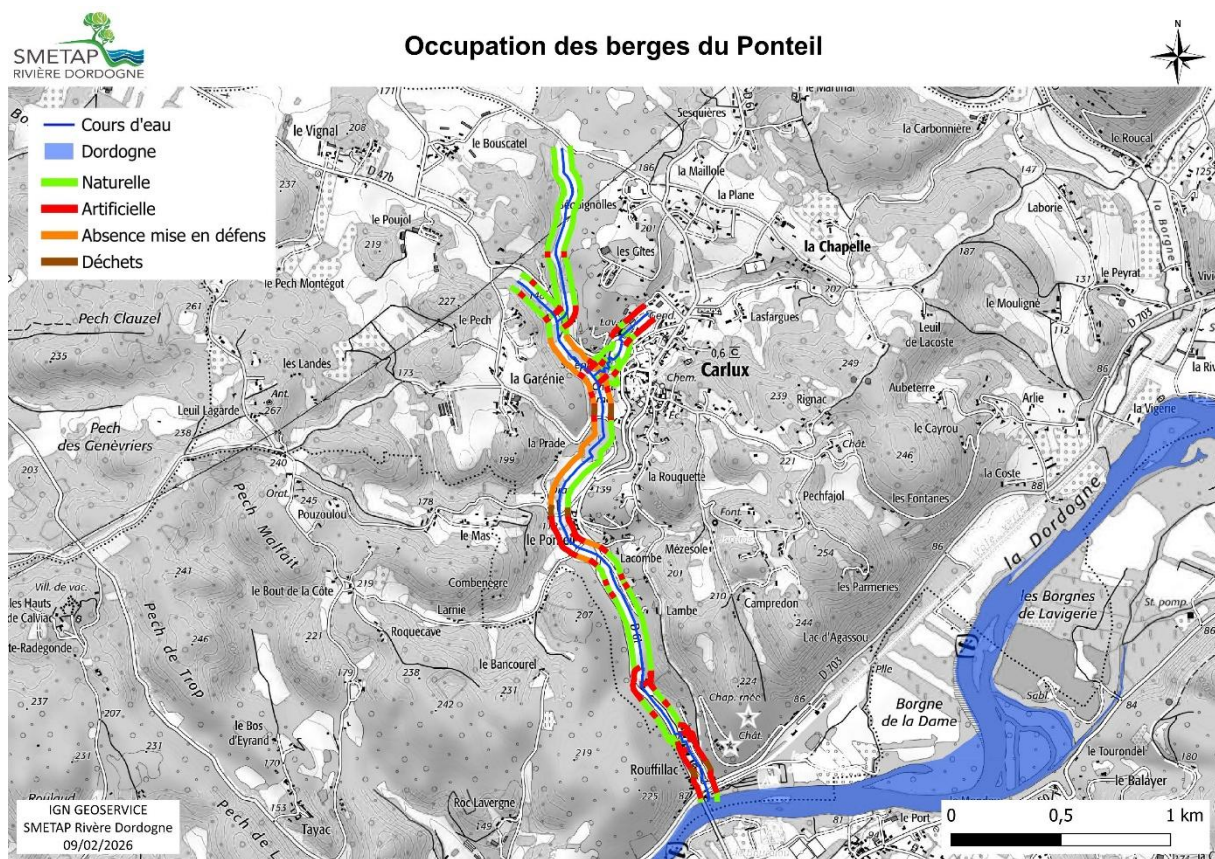
5. Berges

Malgré les nombreuses rectifications du passé qui ont impacté le ruisseau, ses berges ont conservé un profil au gabarit acceptable et une certaine naturalité (seulement 6 % de linéaire artificiel). La principale problématique concerne l'absence de mise en défens sur les secteurs de prairies pâturées par les bovins, en majorité au droit et en aval du bourg de Carlux, sur un linéaire de 1 500 mètres.

Trois zones avec présence de détritits ont été relevées : en sortie de l'étang proche de la route allant à la "Garénie" où des buses plastique abandonnées ne prennent plus l'écoulement qui les contourne. Puis en amont direct de l'ancien moulin de Ponteil, se trouve une grande bâche plastique abandonnée. Enfin, à Rouffillac, où une buse est fortement colmatée par des gravats et détritits divers.



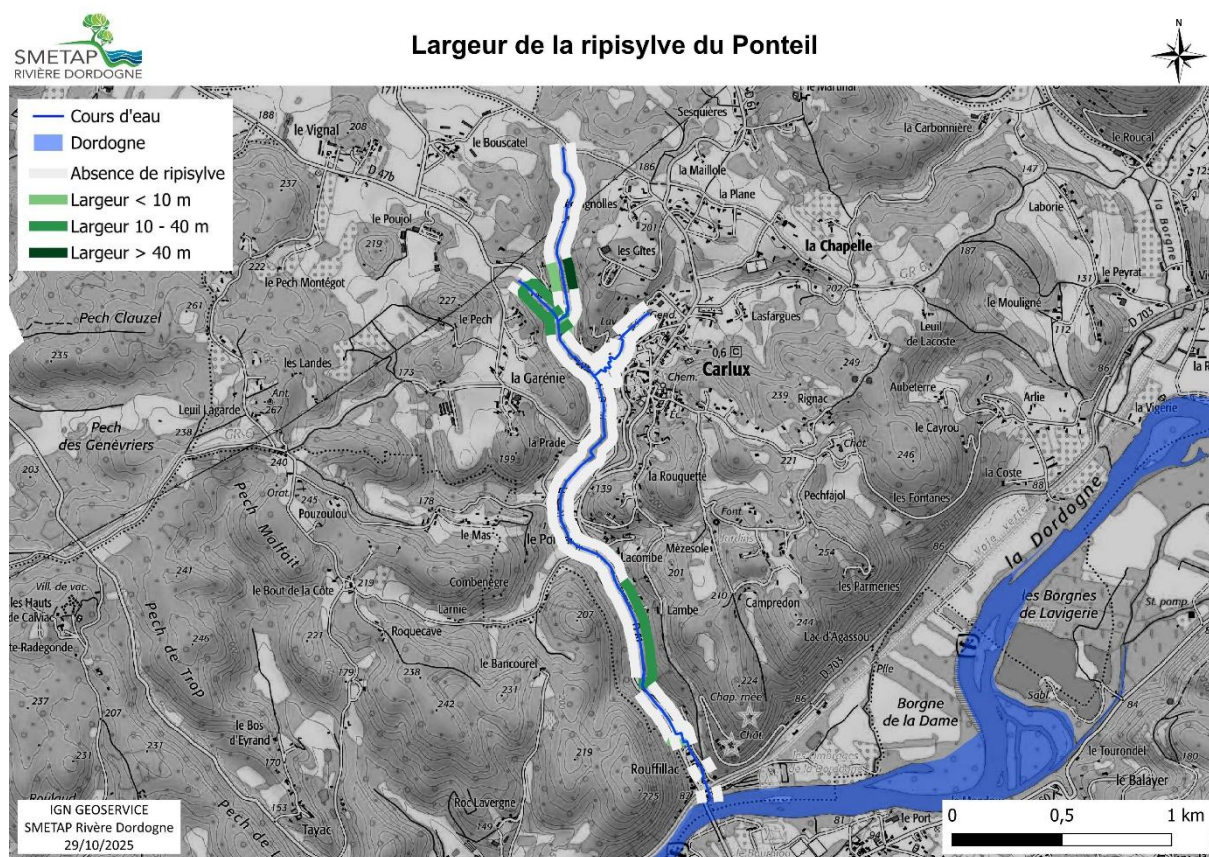
Prairie pâturée sans mise en défens



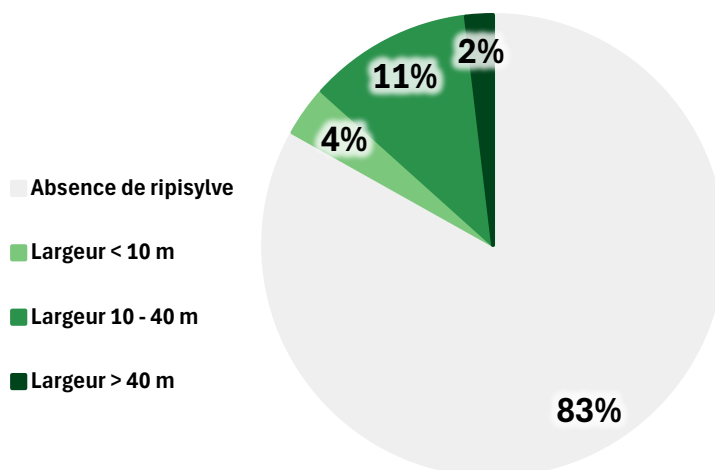
6. Ripisylve

La ripisylve est très peu présente en accompagnement du ruisseau, seulement 13 % du linéaire offre une végétation rivulaire dont la largeur dépasse les 10 mètres, et surtout : plus de 80 % des berges en sont dépourvues. Les explications sont, comme souvent, à chercher du côté de l'occupation des sols (voir chapitre suivant) avec une importante présence de prairies, de fauche ou pâturées, et dans une moindre mesure de secteurs dédiés aux plantations ou encore à l'urbanisme (habitations, routes, jardins).

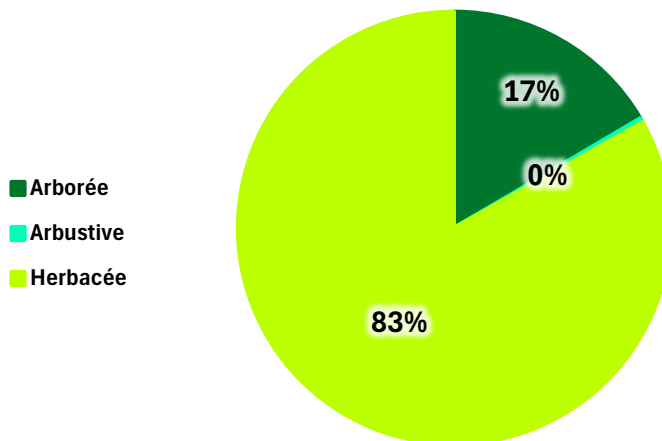
Dans ce contexte, il va de soi que la strate la plus marquée soit herbacée à plus de 80 %. La sporadique végétation ligneuse est représentée par des charmes, chênes pédonculés et peupliers blancs, avec la présence de quelques robiniers faux-acacia.



Largeur de la ripisylve du Ponteil

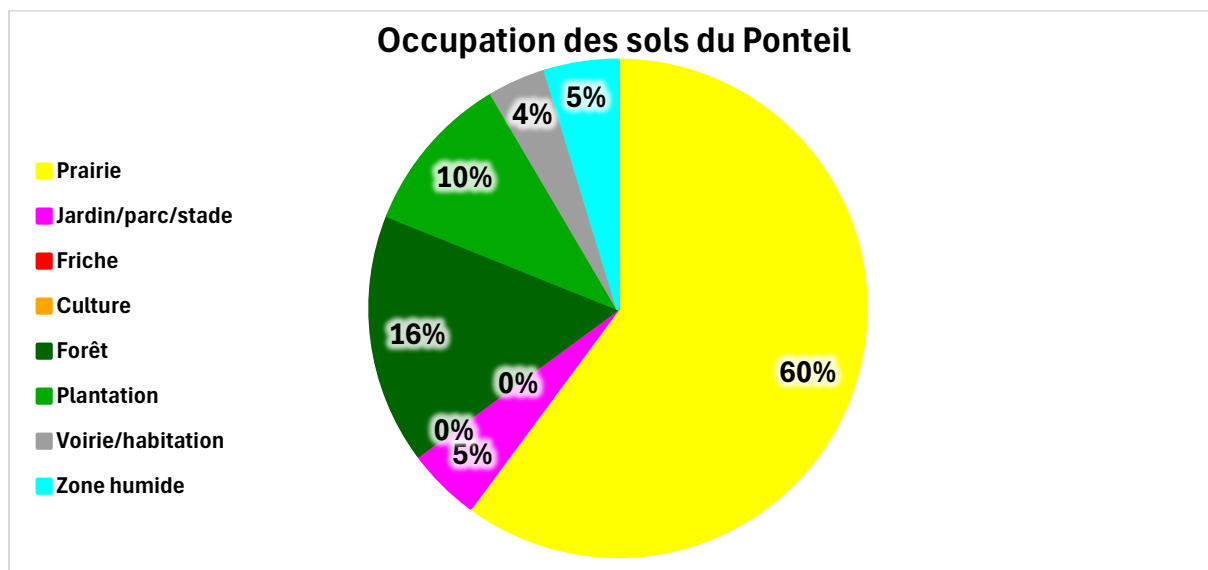
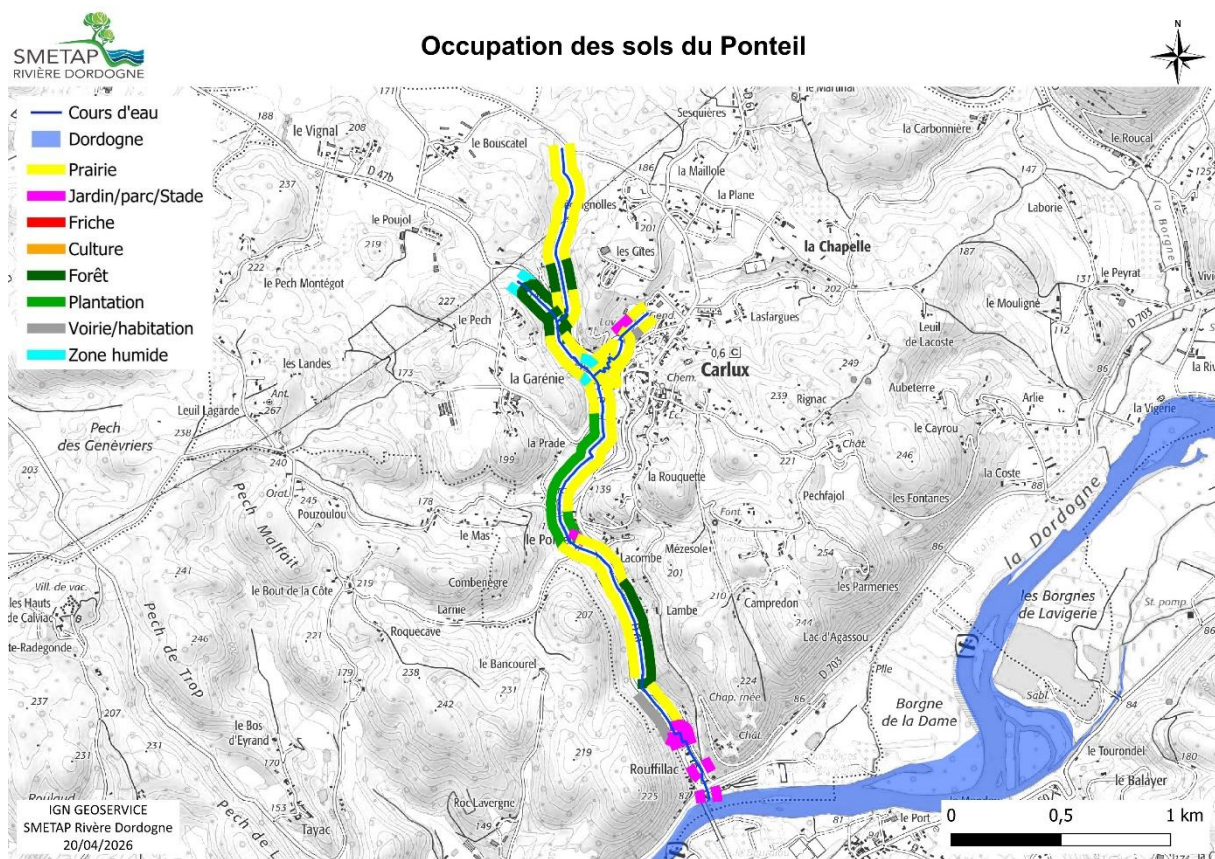


Strate dominante du Ponteil



7. Occupation des sols

Comme évoqué ci-dessus, l'occupation des sols est fortement impactée par la vocation agricole des parcelles riveraines du cours d'eau ; malgré l'absence de cultures, c'est bien l'importance des prairies de fauche ou de pâturage qui prédomine (60 % du linéaire). La sylviculture représente 10 % du linéaire avec principalement des plantations de noyers et de fruitiers. Les boisements naturels occupent 16 % du linéaire, il s'agit essentiellement de forêts de pied de coteau à dominance de charmes ou de forêts humides. Enfin, un peu moins de 10 % du linéaire est occupé par les habitations, voiries, parcs et jardins, en grande partie sur le secteur aval urbanisé de Rouffillac.



A l'échelle de son bassin versant, l'occupation du sol du Ponteil est dominée par les milieux forestiers. Les peuplements de feuillus représentent 69% de la surface du bassin versant. Les formations herbacées occupent quant à elles 26 % du territoire et correspondent essentiellement à des zones cultivées et des prairies (OCS GE de 2021 et COSIA de 2024, IGN).

8. Milieux et espèces remarquables

Deux zones humides sont présentes sur le Ponteil, en amont, une prairie humide au niveau de la source Est de Béquignolles puis celle de la source Ouest au Poujol.

Le ruisseau n'accueille pas de faune piscicole, à l'exception des deux étangs situés sous le bourg de Carlux qui sont peuplés à minima de carpes communes.

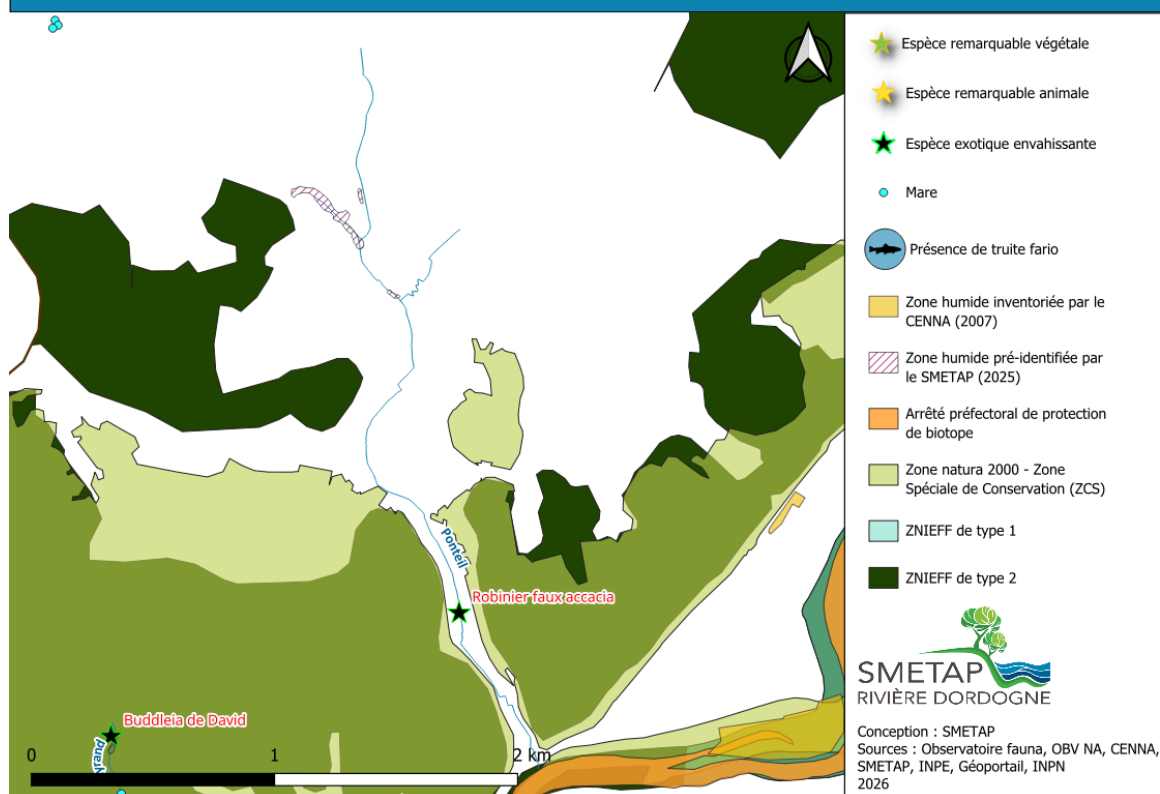


Lit mineur hors talweg et prairie humide, aval de Béquignolles



Zone humide amont source Ouest

Espèces et milieux remarquables - Ponteil



9. Espèces indésirables

Aucune espèce indésirable n'a été recensée sur le Ponteil lors des prospections. Le robinier faux acacia, identifié sur les données du CBN, n'a pas fait l'objet de relevé spécifique par le SMETAP car il est largement présent sur l'ensemble du territoire.

10. Diagnostic / atouts / limites

Atouts :

- Deux zones humides : Béquignolles et le Poujol.

Limites :

- Assecs sur 84 % du linéaire
- Absence de faune piscicole
- Continuité confluence impossible
- Long linéaire de 600 m hors talweg amont 2 moulins de Lasserre avec formation de brèches
- Problèmes hydrauliques à Rouffillac : encombrements, sous-dimensionnements du gabarit et d'ouvrages + ouvrages douteux (puits, fosse, ...) débordements et dégâts
- Absence de mise en défens sur 1 800 mètres linéaires (sous le bourg)
- Absence de ripisylve sur 80 % du linéaire
- 3 secteurs avec détrit